LES MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU

Marne et Chantereine
Communauté d'agglomération

CHELLES • VAIRES-SUR-MARNE • COURTRY • BROU-SUR-CHANTEREINE

MODE D'EMPLOI

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE MARNE ET CHANTEREINE

Les médiathèques de Marne et Chantereine sont des services ouverts à tous, chargés de contribuer à l'information, à la recherche documentaire, aux loisirs, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle. Placées sous l'autorité de la Communauté d'agglomération, elles forment un réseau de lecture publique constitué des équipements suivants :

- Médiathèque Jean-Pierre Vernant
  9, pl. des Martyrs de Châteaubriant, Chelles
- Bibliothèque Jean Sterlin
  31-33, av. Jean Jaurès, Vaires-sur-Marne
- Médiathèque de Courtry
  Place de l'Abîme, Courtry
- Le Kiosque, médiathèque de Brou
  Pl. du 8 mai 1945, Brou-sur-Chantereine

Plans d'accès sur
http://bibliotheque.marne-chantereine.fr

Le Kiosque, Brou-sur-Chantereine

INSCRIPTION ET PRÊTS

La consultation et le prêt de documents sont gratuits pour tous.

L'adhésion

Elle est gratuite, valable 12 mois de date à date et renouvelable. Documents à fournir :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les mineurs

- la fiche d'adhésion doit être remplie par les parents ou les responsables légaux ;
- ceux-ci doivent être présents lors de l'inscription des jeunes de moins de 14 ans ;
- certains documents ne peuvent être empruntés que par des lecteurs majeurs.

La carte d'adhésion est personnelle et valable dans l'ensemble des médiathèques du réseau.

Règlement des bibliothèques sur
http://bibliotheque.marne-chantereine.fr

Les modalités de prêt

Votre carte vous permet d'emprunter pour une durée de 4 semaines (6 semaines l'été) :

- jusqu'à 12 documents (presse, livres, bandes dessinées, livres audio, partitions...) dont 2 nouveautés maximum ;
- 6 CD ;
- 3 DVD.

Le prêt est renouvelable une fois, si aucun autre usager n'attend le document, à l'exception des nouveautés.

Pour le bon fonctionnement du service, merci de respecter les dates de retour.

Vous avez droit à 4 réservations sur votre carte personnelle. Elles peuvent s'effectuer sur place, par téléphone ou par mail. Vous disposez ensuite d'une semaine pour les retirer, à compter de la date de mise à disposition des documents.

Liberté d'emprunt et de retour dans n'importe quelle médiathèque du réseau.

Avec votre carte, l'emprunt et le retour peuvent se faire indifféremment dans l'une des quatre médiathèques du réseau. Attention, la carte ne permet pas le cumul des prêts : ainsi, vous ne pouvez pas emprunter douze ouvrages à la médiathèque Jean-Pierre Vernant et douze autres au Kiosque. En revanche, vous pouvez emprunter trois ouvrages dans l'une et neuf dans l'autre...

Remboursement des documents

En cas de perte, de détérioration ou de document rendu incomplet, un remboursement du document emprunté vous sera demandé, selon les modalités suivantes :

- livres et bandes dessinées : prix éditeur ;
- autres documents (livres audio, ouvrages en langue étrangère, CD, DVD, partitions) : prix fournisseur (incluant les éventuels droits de prêt et de consultation).

Pour les documents audiovisuels, si une simple réparation permet de remettre le document en circulation, il vous sera demandé 3 euros par document abîmé.

Suggestions

Des cahiers sont à votre disposition dans les médiathèques du réseau pour suggérer l'acquisition de documents. Ils sont régulièrement consultés par les bibliothécaires qui décideront de la pertinence de la proposition.

Bibliothèque Jean Sterlin, Vaires-sur-Marne

Attention, les documents achetés dans ce cadre ne seront pas réservés aux personnes qui les ont demandés.

Collectivités

- Prêt de 40 documents pour 8 semaines ;
- 5 réservations.

L'emprunt de documents audiovisuels, dont l'utilisation est légalement réservée au cercle de famille, n'est pas autorisé dans ce cadre.

Justificatif à produire lors de l'inscription : carte professionnelle, fiche de paie ou lettre signée de la direction de la collectivité.

LIEUX DE RESSOURCES

Vous trouverez, dans nos médiathèques, des fonds documentaires à vocation généraliste :

- littérature pour jeunes et adultes : romans, contes, nouvelles, essais...
- ouvrages documentaires : vie pratique, sciences, environnement, histoire et société, pédagogie, arts, etc.
- bandes dessinées ;
- magazines, journaux et revues ;
- albums pour la petite enfance ;
- CD et DVD ;
- textes lus ;
- partitions ;
- méthodes de langue ;
- ressources en ligne.

Consultez le catalogue et réservez vos documents sur http://bibliotheque.marne-chantereine.fr

Les collections sont actualisées et enrichies tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous adresser aux bibliothécaires, qui sont là pour vous accueillir, vous aider dans vos recherches et vous conseiller.

En consultation sur place, dans les espaces dédiés à la lecture et à l'étude, vous trouverez dictionnaires et ouvrages de référence.

Selon l'établissement, des tablettes numériques, des cabines d'auto-formation et des bornes de consultation audio et vidéo vous sont proposées (se renseigner auprès des médiathèques).

SERVICES NUMÉRIQUES

Des ordinateurs avec accès multimédia sont mis gratuitement à la disposition du public (inscription et réservation auprès des bibliothécaires).

Ils vous permettent de consulter internet, de travailler sur des logiciels de bureautique ou d'avoir accès à des ressources en ligne (auto-formation, presse, vidéo).

La durée d'utilisation est limitée à 2 heures. Elle est renouvelable dans les cabines d'autoformation de la médiathèque Jean-Pierre Vernant.

Il est possible d'imprimer ou de photocopier des documents (prestation payante).

PROGRAMMATION CULTURELLE

Toute l'année, les médiathèques vous proposent :

- des spectacles ;
- des rencontres (auteurs, illustrateurs, éditeurs) ;
- des concerts ;
- des expositions ;
- des projections ;
- des ateliers numériques.

Retrouvez l'agenda complet en ligne sur http://bibliotheque.marne-chantereine.fr

En dehors des heures d'ouverture au public, les médiathèques se consacrent à l'accueil des classes, des centres sociaux et de loisirs, ainsi qu'à des partenariats avec les crèches, les foyers de personnes âgées, les associations, etc.

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Médiathèque Jean-Pierre Vernant, Chelles

Pratique

Votre compte lecteur sur Internet

- consultez vos documents empruntés et la date de retour ;
- prolongez en ligne la durée d'emprunt ;
- réservez des documents déjà empruntés ;
- laissez des avis sur les documents que vous avez aimés.

Indentification

Pseudonyme : *votre numéro de carte*
Mot de passe : *votre date de naissance (JJMMAA)*

Horaires d'ouverture

Médiathèque Jean-Pierre Vernant

9, place des Martyrs de Châteaubriant
77500 Chelles • Tél. : 01 72 84 62 96
bibliotheque.chelles@marne-chantereine.fr

Mardi	15h-20h
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-14h
Vendredi	15h-20h
Samedi	10h-18h

Bibliothèque Jean Sterlin

Centre des Arts et Loisirs • 31-33, av. J. Jaurès
77360 Vaires-sur-Marne • Tél. : 01 72 84 62 60
bibliotheque.vaires@marne-chantereine.fr

Mardi		15h-19h
	[sauf vacances	15h-18h]
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi, Vendredi		15h-18h
Samedi	9h-12h	14h-17h

Médiathèque de Courtry

Place de l'Abîme
77181 Courtry • Tél. : 01 72 84 62 15
bibliotheque.courtry@marne-chantereine.fr

Mardi		14h30-19h
Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Vendredi		14h30-18h
Samedi	10h-12h30	14h-18h

Le Kiosque - Médiathèque

Place du 8 mai 1945
77177 Brou-sur-Chant. • Tél. : 01 72 84 62 80
bibliotheque.brou@marne-chantereine.fr

Mardi		15h-18h
Mercredi	9h-12h30	14h30-18h
Vendredi		15h-19h
Samedi	9h-12h30	14h30-18h

Le réseau des médiathèques de Marne et Chantereine bénéficie du concours financier de l'État, de la région Île-de-France et du département de Seine-et-Marne.

Communauté d'agglomération Marne et Chantereine
39, avenue François Mitterrand 77500 CHELLES
Tél.: 01 60 93 10 78 • Fax : 01 60 93 13 40
bibliotheques@marne-chantereine.fr
http://bibliotheque.marne-chantereine.fr